



Communiqué de presse

Montreuil, le 27 mars 2009

**Si la solidarité devient un délit,
nous demandons à être poursuivis pour ce délit !**

Mercredi 8 avril dans plusieurs dizaines de villes en France, des milliers de personnes se rendront devant les différents palais de justice pour se constituer prisonniers.

Parce qu'aujourd'hui, en France, accueillir, accompagner ou simplement aider une personne sans-papiers est devenu un délit.....

Comme le précise l'article L622-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile: « toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier d'un étranger en France sera puni d'un emprisonnement de 5 ans et d'une amende de 30 000 euros ».

Parce que le gouvernement français s'est donné comme objectif en 2009, l'interpellation de 5000 aidants et de 5 500 en 2011, en assimilant citoyens solidaires et militants bénévoles aux trafiquants de main d'œuvre et autres passeurs....

Mercredi 8 avril, nous serons donc des milliers affirmant avoir un jour aidé un homme ou une femme sans-papiers en difficulté. Nous serons des milliers de citoyens décidés à rester des « aidants » et à affirmer que l'humanité et la solidarité sont des principes supérieurs sans lesquels il n'y a pas de société digne de ce nom.

Cette mobilisation citoyenne nationale ne sera qu'une première étape. Quelques jours plus tard, une proposition de loi rédigée par le collectif associatif sera portée devant le Parlement. Cette proposition visera à :

- réaffirmer le principe de l'accueil inconditionnel dans les structures associatives susceptibles d'accueillir des migrants ;
- dépenaliser les « aidants »
- interdire les interpellations de personnes en situation irrégulière dans les lieux d'accompagnement et d'accès aux droits (éducation, santé....)

Contacts presse :

Emmaüs France :	Sandrine Witeska / 01 41 58 25 30 – 06 16 46 27 51
FASTI :	Schwartz Favrat / 06 13 07 74 76.
Fédération Entraide Protestante :	Nicolas Derobert / 01 48 74 53 84
FNARS :	Bernard Loye / 01 48 01 82 06
Secours Catholique :	Catherine Coutansais /